

BOÎTE À OUTILS ÉLECTIONS

CONTENU

Aperçu boîte à outils élections fédérales 2021	1
Étape 1: Soyez prêt(e)	1
Un aperçu de la maladie de Parkinson au Canada	1
Problématiques clés autour de la maladie de Parkinson au Canada	1
Étape 2: Identifiez votre député/vos candidats et apprenez en plus sur eux	2
Étape 3 : Impliquez-vous	3
Rejoignez-nous pour un webinaire sur les élections fédérales	3
Dialoguez avec votre député/vos candidats	3
Demandes stratégiques pour votre député/vos candidats	3
Exemples de publication pour les réseaux sociaux	3
Stratégie de plaidoyer à long terme pour la maladie de Parkinson	4
Série de tables rondes	4
Collaboration des organismes communautaires	5
Questions et commentaires	5
Ressources supplémentaires	5
Éléments à prendre en compte lors de l'interaction avec votre député/vos candidats	5
Modèle d'ordre du jour pour une rencontre avec des élus/candidats	6
Modèles de courriels pour des élus/candidats	7
Astuces pour écrire une lettre ou un courriel efficace à un candidat ou un député	8

APERÇU BOÎTE À OUTILS ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2021

Des élections fédérales ont été convoquées pour le 20 septembre 2021 et à l'approche de ces élections, nous vous demandons à vous, membres et sympathisants de la communauté Parkinson Canada, de vous rapprocher des candidats aux élections, ainsi que des candidats de votre circonscription locale, pour leur demander de donner la priorité à la maladie de Parkinson. #PriorisonsParkinson

Il est temps que le Canada reconnaisse que les résultats des soins de santé doivent être améliorés dans tout le pays pour soutenir tous les Canadiens vivant avec la maladie de Parkinson ou étant affectés par cette maladie. C'est l'occasion de faire entendre votre voix.

Cette boîte à outils élections vous fournira un guide pas-à-pas sur la manière de dialoguer efficacement avec des élus et des candidats. Au sein de la boîte à outils, vous trouverez des informations et des données clés sur la maladie de Parkinson et les réalités actuelles des soins de santé au Canada, ainsi que des questions stratégiques clés pour cette élection.



ÉTAPE 1:

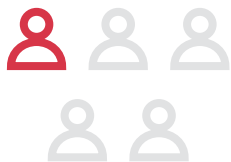
Soyez prêt(e)

Un aperçu de la maladie de Parkinson au Canada

La maladie de Parkinson est la maladie neurologique qui connaît la croissance la plus rapide au Canada avec plus de cas par habitant que tout autre pays. Il y a plus de 100 000 personnes vivant avec la maladie de Parkinson dans le pays et ce nombre augmentera chaque jour de 30 personnes demain et après-demain et ainsi jusqu'à atteindre plus de 200 000 Canadiens dans les dix prochaines années. Il est très important que nous sensibilisions nos élus à l'urgence d'améliorer les résultats des soins de santé pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

Problématiques clés autour de la maladie de Parkinson au Canada

1) Les délais d'attente de diagnostic sont trop longs au Canada et peuvent avoir un sérieux impact sur le bien-être à la fois physique et mental des personnes attendant un rendez-vous avec un spécialiste.



Au Canada, une personne sur cinq vivant avec la maladie de Parkinson attend plus d'un an pour recevoir un diagnostic formel après le premier rapport de ses symptômes à un professionnel de la santé. Les délais d'attente prolongés pour recevoir un diagnostic ont de graves implications pour la qualité de vie d'un individu et augmentent la probabilité d'une détérioration de la santé physique et mentale. Comme pour d'autres maladies graves, plus le temps passe sans que l'on reçoive les soins et les traitements appropriés, plus les conséquences sur la santé peuvent être permanentes.

2) Les personnes vivant avec la maladie de Parkinson doivent pouvoir consulter régulièrement des spécialistes de la maladie, ce qui est actuellement trop rare. En outre, les spécialistes de la maladie de Parkinson se trouvent généralement dans les grandes villes au Canada, posant des barrières géographiques pour les personnes vivant dans les parties rurales du pays.

1 POUR
1,679

En 2021, on estime qu'il y a 1 spécialiste de la maladie de Parkinson pour 1 679 personnes vivant avec la maladie au Canada.



Le délai d'attente moyen à l'échelle nationale pour voir un spécialiste de la maladie de Parkinson est de 11 mois, et dans certaines régions cela peut s'étendre à plus de 2 ans. Il est essentiel que les personnes atteintes de la maladie de Parkinson consultent un spécialiste de la maladie presque immédiatement après le diagnostic afin de s'assurer qu'elles, leurs partenaires de soins et, leur famille reçoivent les soins et les ressources appropriés pour gérer les symptômes de la maladie.

3) Un effort de collaboration entre les services de santé et les traitements pour servir les personnes atteintes de la maladie de Parkinson est essentiel, mais au Canada, l'accès à ces services et traitements peut être limité ou inabordable.



En outre, près de la moitié des personnes vivant avec la maladie de Parkinson au Canada et leurs partenaires de soins éprouvent des difficultés à payer pour leurs dépenses médicales liées au traitement de la maladie de Parkinson, y compris des services essentiels tels que la physiothérapie et des cours d'entraînement, l'ergothérapie, les services de santé mentale et l'orthophonie.



ÉTAPE 2:

Identifiez votre député/vos candidats et apprenez en plus sur eux

Pour trouver votre district électoral, votre député et ses autres responsabilités parlementaires, consultez: <https://www.ourcommons.ca/Members>.

Pour trouver les candidats de votre circonscription et des informations sur les lieux de vote, consultez <https://elections.ca>.

Les députés ont souvent des responsabilités ou des nominations parlementaires supplémentaires, notamment le fait d'être nommé ministre ou membre d'une commission. Celles-ci sont particulièrement intéressantes, car votre député peut avoir un lien plus étroit avec une problématique et peut potentiellement être dans une position plus proche d'influence sur la prise de décision ou le plaidoyer. Par exemple, les responsabilités liées à la santé et aux finances peuvent s'avérer particulièrement intéressantes pour la communauté Parkinson.



ÉTAPE 3 :

Impliquez-vous

Rejoignez-nous pour un webinaire sur les élections fédérales

Parkinson Canada a tenu un webinaire le mercredi 25 août à 15:00 EST pour expliquer sa position dans les élections et détailler les façons par lesquelles notre communauté peut s'engager. Si vous l'avez manqué, vous pouvez visionner l'enregistrement quand vous le souhaitez ici: [Parkinson.ca/election](https://www.parkinson.ca/election)

Dialoguez avec votre député/vos candidats

Voici quelques moyens de vous impliquer et de faire entendre votre voix auprès du gouvernement :

1. Consultez la page Web des élections de Parkinson Canada à l'adresse: [Parkinson.ca/election](https://www.parkinson.ca/election) pour accéder à des informations supplémentaires ou envoyer une lettre directement aux candidats électoraux de votre district.
2. Entrez en contact avec votre député, un candidat aux élections, le ministre de la Santé et le ministre des Finances par le biais des réseaux sociaux et utilisez #PriorisonsParkinson. (Voir quelques exemples ci-dessous)
3. Rencontrez votre député ou vos candidats en personne ou par téléphone pour partager votre message.
4. Écrivez une lettre ou un courriel à votre député, à un candidat aux élections, au ministre de la Santé et au ministre des Finances. Voir les conseils pour rédiger une lettre ci-dessous.

Demandes stratégiques pour votre député/vos candidats

1. Encouragez votre député ou candidat à soutenir la cause de Parkinson Canada. Demandez leur de publier sur les réseaux sociaux et d'utiliser #PriorisonsParkinson, en mettant l'accent sur l'importance d'améliorer les solutions en matière de soins de santé pour les personnes atteintes du Parkinson.
2. Exigez que votre candidat ou député en apprenne plus sur la maladie de Parkinson. Un excellent point de départ serait de consulter notre site web, ou encore de contacter directement notre Directrice d'Affaires Publiques et Partenariats Régionaux, Amanda Stanton à l'adresse suivante: Amanda.Stanton@Parkinson.ca.
3. Demandez à votre député ou candidat de partager ce qu'ils ont appris sur la maladie, et aussi d'affirmer leur adhésion sur la question du besoin d'améliorer les solutions en matière de soins de santé pour les personnes atteintes du Parkinson dans leurs discussions avec d'autres membres de leur parti ou du gouvernement.

Exemples de publication pour les réseaux sociaux

- L'amélioration des soins de santé pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson est une question importante pour ma communauté, pour ma province et pour le reste du Canada. Plus de 100 000 personnes sont touchées par cette maladie, et ce nombre ne cesse d'augmenter - AGISSONS. #PriorisonsParkinson #élections44

- Actuellement, le temps d'attente moyen au Canada pour consulter un spécialiste de la maladie de Parkinson est de 11 mois, et dans certaines régions cela peut atteindre plus de deux ans. AGISSONS. #PriorisonsParkinson #élections44
- Plus de 100 000 Canadiens vivent aujourd'hui avec la maladie de Parkinson et ce nombre devrait doubler d'ici 2031. Nous devons agir immédiatement pour garantir un accès équitable et abordable à tous aux soins de santé. #PriorisonsParkinson #élections44
- La maladie de Parkinson est la maladie neurologique qui connaît la plus forte croissance au Canada, avec plus de cas par habitant que dans tout autre pays. Le gouvernement se doit d'améliorer les soins de santé offerts aux personnes atteintes de cette maladie. #PriorisonsParkinson #élections44
- Près de la moitié des personnes atteintes de la maladie de Parkinson au Canada et leurs proches aidants ont des difficultés à payer les frais médicaux liés au traitement. Les Canadiens méritent un accès équitable aux prescriptions, à l'exercice et aux autres options de soins. #PriorisonsParkinson #élections44
- Un Canadien sur cinq atteint de la maladie de Parkinson attend plus d'un an après avoir signalé ses symptômes à un professionnel de la santé avant de recevoir un diagnostic officiel. Demandons au gouvernement d'améliorer les soins de santé au Canada. #PriorisonsParkinson #élections44

STRATÉGIE DE PLAIDOYER À LONG TERME POUR LA MALADIE DE PARKINSON

Pendant cette élection, il y a un besoin immédiat de sensibiliser les candidats politiques à la maladie de Parkinson. Au-delà de cet effort, Parkinson Canada travaille sur un plan à long terme pour développer une stratégie nationale qui sera conçue pour mieux comprendre les diverses réalités de soins de santé des personnes vivant avec la maladie de Parkinson au Canada, avec pour objectif de plaider pour une réponse gouvernementale coordonnée.

Nous menons actuellement une série de tables rondes, qui constituent un élément fondamental pour faire entendre des voix dans tout le pays.

SÉRIE DE TABLES RONDES

Nous nous sommes engagés à faire entendre la voix des personnes touchées par la maladie de Parkinson grâce à des efforts de sensibilisation axés sur l'amélioration des soins de santé au Canada. Prêts à tout.

Cette série abordera des questions clés concernant les systèmes de soins de santé provinciaux et nationaux pour la maladie de Parkinson. Elle rassemblera plus de 200 voix de la communauté Parkinson canadienne afin de recueillir des informations, des éclaircissements et des appuis qui soutiendront le travail de plaidoyer de Parkinson Canada.

La série de tables rondes de Parkinson Canada rassemblera des leaders éclairés de tout le pays, notamment des personnes vivant avec la maladie de Parkinson, des partenaires de soin, des professionnels de la santé et des membres d'organismes communautaires. Les conclusions des tables rondes souligneront le besoin crucial d'un soutien gouvernemental accru pour améliorer les domaines les plus urgents pour la communauté Parkinson, notamment la réduction des délais d'attente pour le diagnostic, l'amélioration de l'accès aux soins multidisciplinaires et la facilitation du développement d'un modèle complet de soins globaux au Canada.

COLLABORATION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Nous sommes plus forts ensemble et Parkinson Canada est uni à la Société Parkinson de la Colombie-Britannique, à l'Association Parkinson d'Alberta, à U-Turn Parkinson, à la Société Parkinson du sud-ouest de l'Ontario et à la Société Parkinson Terre-Neuve-et-Labrador pour ces tables rondes et pour étendre nos efforts de défense politique.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Si vous avez des questions ou des commentaires concernant la boîte à outils élections, vous pouvez contacter la directrice des Affaires publiques et des Partenariats régionaux, Amanda Stanton, à l'adresse Amanda.Stanton@Parkinson.ca.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Éléments à prendre en compte lors de l'interaction avec votre député/vos candidats

- Les députés et candidats ont un emploi du temps très chargé puisque leur temps dans la circonscription est limité en raison de leurs engagements pendant l'élection. Pour cette raison, ils s'efforcent de rencontrer autant d'électeurs que possible. Préparez-vous; attendez-vous à disposer d'environ 20 à 30 minutes pour rencontrer votre député.
- Les rencontres ne sont pas la seule manière de passer du temps avec un député. Surveillez les événements locaux auxquels le député participe dans votre région. Consultez les nouvelles locales et les sites Web du député pour savoir où il se trouvera. Les députés ont aussi souvent des infolettres locales auxquelles vous pouvez vous inscrire par l'intermédiaire de leur site Web et qui vous permettront de rester informé de leurs activités.
- En tant qu'organisme de bienfaisance, Parkinson Canada et tous les organismes communautaires de la maladie de Parkinson sont non partisans. Lorsque vous défendez les intérêts de Parkinson Canada, veuillez vous abstenir de soutenir ou de favoriser un parti plutôt qu'un autre. Maintenez toujours un traitement juste et équitable.

Modèle d'ordre du jour pour une rencontre avec des élus/candidats

1. Présentations

- Partagez votre lien avec la maladie de Parkinson.
- Demandez s'ils ont un lien avec la maladie de Parkinson.

2. Maladie de Parkinson au Canada et Demande

- Partagez des informations et des données clés sur la maladie de Parkinson en choisissant 3 à 5 points à souligner.
- Demandez leur engagement à faire de la maladie de Parkinson une priorité et à œuvrer pour que l'amélioration des soins de santé soit considérée comme importante.
- Personnalisez le discours - expliquez en 3 à 5 points pourquoi cette question est importante pour vous, en lien avec votre expérience personnelle de la maladie de Parkinson.

3. Questions à poser à votre député

- Comment vous et votre équipe comptez-vous améliorer la vie des Canadiens atteints de la maladie de Parkinson ?
- Puis-je compter sur vous pour faire de la maladie de Parkinson une priorité ?
- Allez-vous partager publiquement ce soutien en l'affichant sur les réseaux sociaux en utilisant le mot clé #PriorisonsParkinson ?
- Écrivez-vous une lettre à votre candidat, au ministre de la Santé et au ministre des Finances pour demander que la maladie de Parkinson soit considérée de toute urgence comme une priorité en matière de santé ?

4. Remerciez-les pour le temps qu'il/elle vous accorde

Modèles de courriels pour des élus/candidats

1. Utilisez ce modèle de courriel pour demander une rencontre avec votre élu.

Monsieur le député/Madame la députée,

Je m'appelle _____. Je réside dans votre circonscription de _____. Je [vis avec la maladie de Parkinson depuis X années/mois/m'occupe de mon/ma_____ atteint(e) de la maladie de Parkinson depuis X années/mois]. Pendant cette période, j'ai connu [ajoutez les défis personnels quant à l'accès aux soins/services].

En tant que soutien de la communauté Parkinson, en partenariat avec Parkinson Canada, je demande à vous rencontrer pour discuter de la nécessité pour le gouvernement de faire de la maladie de Parkinson une priorité et de s'engager à améliorer les soins de santé pour la communauté Parkinson canadienne.

Je vous remercie à l'avance de votre réponse et il me tarde de vous rencontrer.

[Signature]

[Votre adresse]

2. Utilisez ce modèle de courriel si vous n'êtes pas en mesure de rencontrer votre élu mais que vous aimeriez partager votre histoire et demande avec lui.

Monsieur le député/Madame la députée,

Je m'appelle _____. Je réside dans votre circonscription de _____. Je [vis avec la maladie de Parkinson depuis X années/mois/m'occupe de mon/ma_____ atteint(e) de la maladie de Parkinson depuis X années/mois]. Pendant cette période, j'ai connu [ajoutez les défis personnels quant à l'accès aux soins/services].

En tant que soutien de la communauté Parkinson, en partenariat avec Parkinson Canada, je demande à vous rencontrer pour discuter de la nécessité pour le gouvernement de faire de la maladie de Parkinson une priorité et de s'engager à améliorer les soins de santé pour la communauté Parkinson canadienne.

J'aimerais vous demander de réfléchir aux questions suivantes :

Comment prévoyez-vous d'améliorer les vies des Canadiens atteints de la maladie de Parkinson dans votre rôle?

Est-ce que je peux compter sur votre engagement à faire de la maladie de Parkinson une priorité?

Écrivez-vous une lettre à votre candidat, au ministre de la Santé et au ministre des Finances pour demander que la maladie de Parkinson soit traitée de toute urgence comme une priorité de soins de santé?

Quels conseils ou retours pouvez-vous nous donner pour faire avancer notre demande d'une stratégie nationale pour l'amélioration des soins de santé?

Je vous remercie à l'avance de votre réponse.

[Signature]

[Votre adresse]

Astuces pour écrire une lettre ou un courriel efficace à un candidat ou un député

Les bureaux de la Chambre des communes à Ottawa reçoivent des centaines de lettres d'électeurs tous les jours. Ces recommandations amélioreront l'efficacité de votre lettre

Adressez votre lettre correctement. Assurez-vous d'avoir la bonne adresse et salutation dans votre lettre.

Commencez toujours par écrire à votre élu local. Les élus sont plus intéressés par vos inquiétudes s'ils vous représentent.

N'abordez qu'un seul sujet par lettre. Être concis(e) sur un sujet spécifique vous permet de obtenir une réponse plus rapide et plus percutante..

Soyez précis(e). Méfiez-vous des fausses informations ou des informations trompeuses. Vérifiez toujours si vous n'êtes pas sûr(e).

Formulez une demande spécifique. Assurez-vous de demander à votre élu de prendre des mesures. Qu'il s'agisse d'une rencontre, d'un appel téléphonique, du soutien d'un projet de loi ou d'une initiative en cours, demandez toujours sa position sur la question que vous abordez dans sa réponse.

Personnalisez votre discours. Partagez votre histoire et comment elle vous affecte. Intégrez votre propre expérience et expertise en utilisant vos propres mots.

Soyez poli(e) et courtois(e). L'impolitesse ou l'agressivité ne manquent pas de repousser le lecteur.

Soyez concis(e). Faites en sorte que votre lettre soit le plus courte possible pour vous assurer que votre message est entièrement lu. Les élus reçoivent de nombreuses lettres et il est possible qu'une lettre plus longue soit survolée.

Indiquez votre adresse dans votre lettre. Même dans un courriel, indiquez toujours votre adresse afin que l'élu sache que vous résidez dans la circonscription qu'il représente. Assurez-vous que le député sait comment vous contacter. Vous devriez également inclure votre numéro de téléphone si cela ne vous dérange pas.

Exprimez votre reconnaissance. Remerciez-le pour son temps et sa considération. Le cas échéant, ajoutez une remarque sur une autre initiative à laquelle il a pu prendre part pour montrer que vous suivez ses activités dans la communauté.

Assurez le suivi. Les élus sont très occupés et il faut souvent plusieurs semaines pour obtenir une réponse. Si vous constatez que vous n'avez pas reçu de réponse dans un délai approprié, faites un suivi pour confirmer que l'élu a bien reçu votre lettre. Cela peut également être effectué par un appel téléphonique.

En outre, lorsque vous recevez une réponse, vous pouvez également envoyer des lettres de suivi pour le remercier de sa prise de position ou lui poser des questions complémentaires s'il vous a fourni une réponse insatisfaisante. Les lettres de suivi ont souvent un impact beaucoup plus important que la communication initiale, car l'élu reconnaîtra l'importance de la question pour vous, et cela peut être l'occasion de forger une relation continue.

N'oubliez pas qu'aucun affranchissement n'est nécessaire pour poster une lettre à votre député à son bureau d'Ottawa.

Lorsque vous adressez votre correspondance aux dignitaires fédéraux, veuillez utiliser les styles appropriés :

Dignitaire	Appel	Salutation	En Conversation
<p>Premier ministre du Canada</p> <p>Le très honorable (prénom et nom), C.P., député, Premier ministre du Canada</p> <p>Langevin Block Ottawa, Ontario K1A 0A2</p>	<p>Monsieur le Premier Ministre,</p>	<p>Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.</p>	<p>On commence par « Monsieur le Premier Ministre ». On poursuit avec « Monsieur (nom) ».</p>
<p>Ministère canadien Ministres Pour un membre de la Chambre des communes :</p> <p>L'honorable (prénom et nom), C.P., député/députée, Ministre de _____</p> <p>Chambre des communes Ottawa (Ontario) K1A 0A6</p> <p>Remarque : Les membres de ministère sont membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada et conservent le titre d'« honorable » à vie et font suivre leur nom des initiales « C.P. ».</p>	<p>Monsieur le ministre/Madame la ministre, Cher/Chère collègue (entre collègues) Monsieur le ministre d'État/Madame la ministre d'État, Cher/Chère collègue (entre collègues)</p>	<p>Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre/Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.</p>	<p>On commence par « Monsieur le Ministre » ou « Madame la Ministre ». On poursuit . « Monsieur (nom) » ou « Madame (nom) ». On commence par « Monsieur le Ministre d'État » ou « Madame la Ministre d'État ». On poursuit avec « Monsieur (nom) » ou « Madame (nom) »</p>
<p>Sénateurs</p> <p>L'honorable (prénom et nom), sénateur/sénatrice</p> <p>Le Sénat .. Ottawa (Ontario) K1A 0A4</p> <p>Remarque : Dans le cas d'un sénateur ou d'une sénatrice qui est membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, la formule à utiliser est « L'honorable (prénom et nom), C.P., sénateur/sénatrice ». Lorsqu'un sénateur/une sénatrice prend sa retraite, il/elle conserve le titre « Honorable » à vie mais la salutation devient « Monsieur/Madame ».</p>	<p>Monsieur le Sénateur/Madame la Sénatrice,</p>	<p>Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur/Madame la Sénatrice, l'expression de mes meilleurs sentiments.</p>	<p>On commence par « Monsieur le Sénateur » ou « Madame la Sénatrice ». On poursuit avec « Monsieur » ou « Madame ».</p>
<p>Membre de la Chambre des communes</p> <p>M. John Smith, député ou L'honorable John Smith, C.P., député</p> <p>Chambre des communes Ottawa (Ontario) K1A 0A6</p> <p>Remarque : Les membres de la Chambre des communes qui sont membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada conservent le titre d'« honorable » à vie et font suivre leur nom des initiales « C.P. ». Député/députée : Membre de la Chambre des communes C.P., Député/députée : Membre du Conseil privé et de la Chambre des communes</p>	<p>Monsieur le Député/ Madame la Députée,</p>	<p>Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député/Madame la Députée, l'expression de mes meilleurs sentiments.</p>	<p>On commence par « Monsieur le Député » ou « Madame la Députée ». On poursuit avec « Monsieur (nom) » ou « Madame (nom) »</p>

Pour la liste complète des styles, y compris ceux ci-dessus, consultez: <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/directives-protocolaires-evenements-speciaux/formules-epistolaires.html>